

### Monaco négocie toujours pour Abdoulaye Ndoye

Après une très belle saison en Élite, Abdoulaye Ndoye ne devrait plus porter le maillot de Cholet Basket à la rentrée. Erman Kunter et les dirigeants de CB lui ont proposé une revalorisation salariale, mais le joueur de 22 ans l'a déclinée. Selon nos informations, ses représentants ont fait savoir à Cholet Basket que le meneur souhaiterait bel et bien activer sa clause de départ. Monaco est toujours très intéressé, mais tenterait d'en négocier le montant (200 000 €) à la baisse.

*Le Courrier de l'Ouest – Samedi 27 juin 2020*

#### À SAVOIR

### Abdou Ndoye vers la sortie

L'aventure choletaise d'Abdou Ndoye touche à sa fin. Si les principaux acteurs du dossier restent silencieux, toutes les conditions sont néanmoins réunies pour que le joueur, formé à Cholet Basket, active dans les jours (heures) à venir sa clause de départ (Ndlr : il est lié avec le club jusqu'en juin 2021).

L'arrière de 22 ans, qui dit et redit que son objectif n°1 reste de découvrir la NBA, devra patienter jusqu'au 16 octobre pour savoir s'il est ou non drafté. Avant cela, la date du 1<sup>er</sup> juillet est cruciale. Si

son contrat avec CB n'est pas résilié d'ici-là, il fera partie intégrante des 16 contrats pros auxquels CB a droit pour la saison 2020/21. Et cela qu'il joue ou non avec CB...

Activer sa clause ne coûtera rien à Ndoye. En revanche, le joueur et ses représentants devront ensuite s'acquitter du montant de la clause libératoire (estimée entre 100 et 200 000 €) afin d'obtenir la lettre de sortie du club, nécessaire avant de s'engager dans un autre club. A Monaco ou ailleurs...

**T. B.**

*Le Courrier de l'Ouest – Lundi 29 juin 2020*



NOUVELLE SAISON,  
**NOUVEAU REBOND!**  
#CBFAMILY



SOLIDARITE